



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

AUX LOCATAIRES DES LOCAUX COMMUNAUX

Château-d'Oex, mai 2014
N/réf. : Municipalité\L-B.C. : Bâtiment communal\XF/nb

Location de locaux communaux et matériel Nouvelles directives

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'en raison d'une restructuration du personnel (suppression de poste), notamment pour ce qui est des travaux de conciergerie, certaines prestations effectuées jusqu'à ce jour, gratuitement, par le personnel communal lors de la location de locaux communaux (Grande Salle, Landi, Centre sportif, Pci, Temple, Chapelles, Salle de paroisse, Salle du Conseil et Petites salles) ainsi que de matériel divers (tables, bancs, podium amovible, vaisselle et couverts) seront abandonnées.

Dès lors, nous vous remercions de prendre connaissance des nouvelles directives, qui entreront en vigueur **à partir du 1^{er} juillet 2014**, résumées ci-dessous :

- La demande de location doit toujours être remise au bureau communal, ceci suffisamment à l'avance afin d'être traitée dans les meilleures conditions possibles.
- Pour tout renseignement et remise des clés du local réservé, le locataire contactera **le service de conciergerie au 079/450.43.10** durant les jours et heures ouvrables, soit du lundi au vendredi, de 07 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Toutefois, pour le cas où il serait impossible au locataire de venir chercher et de restituer les clés du local loué au service de conciergerie, une boîte à clés sera à sa disposition au rez-de-chaussée du bâtiment communal.

- Il n'y aura plus de service de conciergerie durant le week-end et jours fériés. Seul un service de piquet technique sera assuré. Une intervention sur place n'aura lieu qu'en cas de stricte nécessité.
- La mise en place du mobilier (tables, bancs, chaises, podium, etc.) **sera faite par le locataire** du lieu réservé (Grande salle, halle Landi, Temple de Château-d'Oex, Chapelles de l'Etivaz et de la Lécherette, Salle de paroisse, Salle du Conseil, Petites salles) et devra toujours **respecter les normes ECA** affichées.

./.